

COMMUNE DE VENTRON



88310

Ventron, le 27 janvier 2021

Objet : Fermeture temporaire des services périscolaires
Réf : BV/AB/01/2021

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves,

Il nous a été signalé un cas confirmé de Covid-19 au sein du personnel encadrant de l'école.

En application des règles définies par les autorités sanitaires, 4 des 6 personnels communaux en charge des services scolaires et périscolaires sont mis en isolement.

Nous avons donc mutualisé les moyens dans le but de conserver toutes les classes de l'école ouvertes, notre priorité.

Ainsi, après discussion avec les services compétents la décision a été prise d'interrompre le fonctionnement des services cantine et garderie périscolaire jusqu'à nouvel ordre afin d'assurer la sécurité sanitaire de chacun.

Cependant, si vous n'avez aucune solution pour votre enfant pendant la pause méridienne, un encadrement minimum sera assuré avec possibilité de repas tiré du sac. Bien entendu, les frais de cantine pour ces jours de fermeture ne vous seront pas facturés.

Comptant sur votre aide et compréhension, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Mme Brigitte VANSON,
Maire de VENTRON



Brigitte Vanson

Mme Amélie ABEL,
Conseillère municipale déléguée
A l'Enfance/Jeunesse et Vie Scolaire

Amélie Abel

